

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 177

présenté par

Mme Pires Beaune, M. Jean-Louis Bricout, Mme Rabault, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Battistel, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, M. Pueyo, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Letchimy, M. Potier, Mme Tolmont, Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Pouvoirs publics »**

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Présidence de la République	0	6 000 000
Assemblée nationale	0	0
Sénat	0	0
La Chaîne parlementaire	6 000 000	0
Indemnités des représentants français au Parlement européen	0	0
Conseil constitutionnel	0	0
Haute Cour	0	0
Cour de justice de la République	0	0
TOTAUX	6 000 000	6 000 000
SOLDE	0	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Présidence de la République	0	6 000 000
Assemblée nationale	0	0
Sénat	0	0
La Chaîne parlementaire	0	0
Indemnités des représentants français au Parlement européen	0	0
Conseil constitutionnel	0	0
Haute Cour	0	0
Cour de justice de la République	0	0
TOTAUX	0	6 000 000
SOLDE	-6 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe Socialistes et apparentés propose, à travers cet amendement, de transférer 6 millions d'euros du programme « Présidence de la République » vers le programme « La Chaîne

parlementaire » . Les crédits sont répartis dans chacune des deux actions à hauteur de 3 millions d'euros.

En effet, depuis le début du quinquennat de M. Macron, le budget de l'Élysée augmente très sensiblement sans que les justifications n'apparaissent très clairement. Ce budget de l'Élysée est en effet reparti à la hausse en 2017 pour atteindre 106 millions d'euros annuels, tandis qu'il avait été réduit à 100 millions d'euros annuels à la fin de la précédente mandature.

Aussi cet amendement propose-t-il de réduire ce budget afin de financer les missions de la Chaîne parlementaire, dont l'objectif est de rapprocher le Parlement et les citoyens. Dans un contexte de défiance à l'égard des institutions de l'État, cette mesure permettra de répondre à un besoin de transparence accrue en matière d'action publique et de démocratisation de la chose publique au service du plus grand nombre. Par ailleurs, ce budget permettra au média public d'opérer sa transformation vers le modèle d'un média global, comprenant une offre en ligne développée, accessible et intermodale. Des financements supplémentaires faciliteront les investissements nécessaires à la modernisation de la chaîne, à sa montée en échelle, et permettront son adaptation aux nouvelles pratiques du secteur de l'audiovisuel. Ils apporteront également des crédits supplémentaires à la chaîne afin de couvrir largement les élections européennes de 2019.